



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific requirements for record-keeping, including the need for clear, legible entries and the requirement to retain records for a minimum of seven years. It also discusses the importance of regular audits and the role of internal controls in ensuring the accuracy of the records.

3. The third part of the document provides a detailed description of the record-keeping system, including the types of records that must be maintained and the methods used to collect, store, and retrieve the data. It also discusses the importance of data security and the need to protect the records from unauthorized access and destruction.

4. The fourth part of the document discusses the role of the record-keeping system in the overall financial management process. It emphasizes that the system is not just a passive record-keeping tool, but an active component of the financial management process that provides valuable information for decision-making and reporting.

5. The fifth part of the document discusses the challenges of record-keeping and provides suggestions for how to overcome them. It emphasizes that record-keeping is a continuous process that requires ongoing attention and resources, but that the benefits of a well-maintained system far outweigh the costs.



07199 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.234/4

3 novembre 1976

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Groupe intergouvernemental d'experts sur
l'industrialisation des pays les moins avancés
Vienne (Autriche), 15-24 novembre 1976

**PROBLEMES LIES A L'INDUSTRIALISATION
DES PAYS LES MOINS AVANCES ET SOLUTIONS POSSIBLES^{1/}**

par H.M. Kalomo
Institut national du développement
(Tanzanie)

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'ONUDI ou du Gouvernement de la Tanzanie.

^{1/} Le présent document est la traduction d'un texte anglais qui n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Nul ne conteste, même dans les pays à vocation essentiellement agricole que l'industrialisation joue un rôle majeur dans le développement économique national.

Il y a 15 ans, les produits manufacturés comptaient que pour une part très faible dans le total des exportations d'un pays en développement comme la Tanzanie: aujourd'hui ils représentent 10 % de ce total. L'implantation d'industries dans les pays les moins avancés est primordiale en ce qu'elle permet de substituer aux importations des produits locaux, en particulier lorsque ces pays produisent eux-mêmes les matières premières pour ces industries, comme c'est le cas pour les textiles. La plupart des pays les moins avancés aspirent à une industrialisation rapide fondée sur des matières premières d'origine locale. Malheureusement ils ont en général l'expérience d'un processus d'industrialisation très lent. Il semble que cet état de choses soit essentiellement imputable aux facteurs suivants :

1. Pénurie de devises

C'est peut-être là le facteur le plus critique; il est avéré que, dans la plupart des pays les moins avancés, plusieurs projets valables et ayant déjà fait l'objet d'études de faisabilité ont dû être mis en attente faute de devises. Il est même arrivé que l'exécution de projets en cours de réalisation soit ralentie par l'impossibilité d'obtenir des devises à titre de fonds de participation. Il n'y a pas deux solutions à ce problème : il faut que la Banque mondiale et les autres organismes internationaux de financement intensifient leurs emprunts aux pays industrialisés ou aux pays riches pour consentir aux pays les moins avancés des prêts à faible taux d'intérêt, de sorte qu'une partie des ressources ainsi mobilisées soit convertie en fonds de participation.

2. Difficultés dans le choix du partenaire technique pour un projet

En général, les partenaires éventuels proposent des conventions techniques qui sont inacceptables pour les pays les moins avancés: ces derniers perdent donc beaucoup de temps à négocier avec eux des conditions plus favorables. Pour essayer de résoudre ce problème, les organismes tels que l'ONUDI devraient mettre au point, pour divers projets, des conventions générales types en expliquant le pourquoi de chaque clause, et distribuer ces conventions techniques "standard" aux pays les moins avancés.

3. Absence de débouchés à l'exportation

La plupart des industries implantées dans les pays les moins avancés sont orientées vers la satisfaction des besoins intérieurs. Toute entreprise plus ambitieuse court le risque de ne pas trouver de marché, à moins qu'elle ne produise ou ne traite un produit primaire : cuir, ficelle de sisal, noix de cajou, etc.

4. Taux d'intérêt des emprunts

Les taux d'intérêt sont très élevés, que l'organisme financier octroyant le prêt soit local ou international. De plus, les échéances sont trop courtes. Pour remédier à cet état de choses, la Banque mondiale (IDA) devrait disposer de crédits supplémentaires qu'elle répercuterait sur les pays les moins avancés, soit sous forme de prêts à faible taux d'intérêts, soit sous forme de subventions.

5. Projets au titre de l'aide liée

Ces projets sont parfois très coûteux, surtout si les plans ont été établis dans le pays donneur. En l'occurrence, il appartient aux pays bénéficiaires de bien étudier la convention, les plans et les autres détails du projet avant d'accepter toute aide de ce type.

6. Manque d'infrastructure

Cette lacune entraîne la non-exécution de certains projets, notamment parmi les projets basés sur des minerais (fer, bauxite, etc.). Le développement de l'infrastructure nécessite des capitaux importants; or les projets de ce type n'ont pas de répercussions directes et immédiates sur le développement économique du pays. Etant donné le coût élevé du crédit, la plupart des pays les moins avancés ont donc tendance à négliger l'amélioration de leur infrastructure et à se concentrer sur d'autres secteurs, tels que l'agriculture et l'industrie. Certains organismes économiques et financiers, comme la CEE, ont fait un pas dans la bonne direction en accordant aux pays les moins avancés des subventions plutôt que des prêts pour leur permettre d'améliorer leur infrastructure. Cet exemple devrait être suivi par d'autres organismes internationaux.

7. Partenaires techniques

Les partenaires techniques se montrent réticents à former le personnel local avec toute la diligence que l'on attend d'eux. Il y a certes des exceptions : les techniciens envoyés par les pays socialistes et par l'Italie ont toujours à cœur de céder rapidement la direction de l'usine aux ressortissants du pays. Les gouvernements des pays les moins avancés devraient faire pression sur leurs partenaires techniques pour qu'ils transmettent le plus rapidement possible leur savoir-faire technique au personnel local.

8. Absence d'industries de base

Pour que les pays les moins avancés puissent développer leur économie, il leur faut absolument des industries de base. Il serait préférable que l'implantation de celles-ci se fasse sur une base régionale, mais il semble que les pays aient quelque réticence à s'engager dans la voie du régionalisme. Il faudra donc qu'ils créent chacun leurs propres industries de base, quitte à y perdre au début, puisqu'ils ne bénéficieront pas des économies d'échelle. Ces industries (pâtes et papier, sidérurgie, etc.) donneront aux industries existantes les prolongements dont elles ont besoin en amont et en aval.

9. Lacunes technologiques

Il est particulièrement fâcheux que les pays les moins avancés ne disposent pas des connaissances techniques qui leur permettraient de créer de petites industries de traitement des fruits, des légumes, de l'amidon, des manufactures d'articles ménagers, etc. L'acquisition de cette technologie prendra longtemps, et elle suppose que ces pays renforcent leurs programmes de formation. Il faudra également modifier l'attitude des consommateurs, pour qu'ils acceptent les articles produits ou traités sur place au lieu des coûteux produits d'importation (aliments en conserves, articles ménagers, etc.).

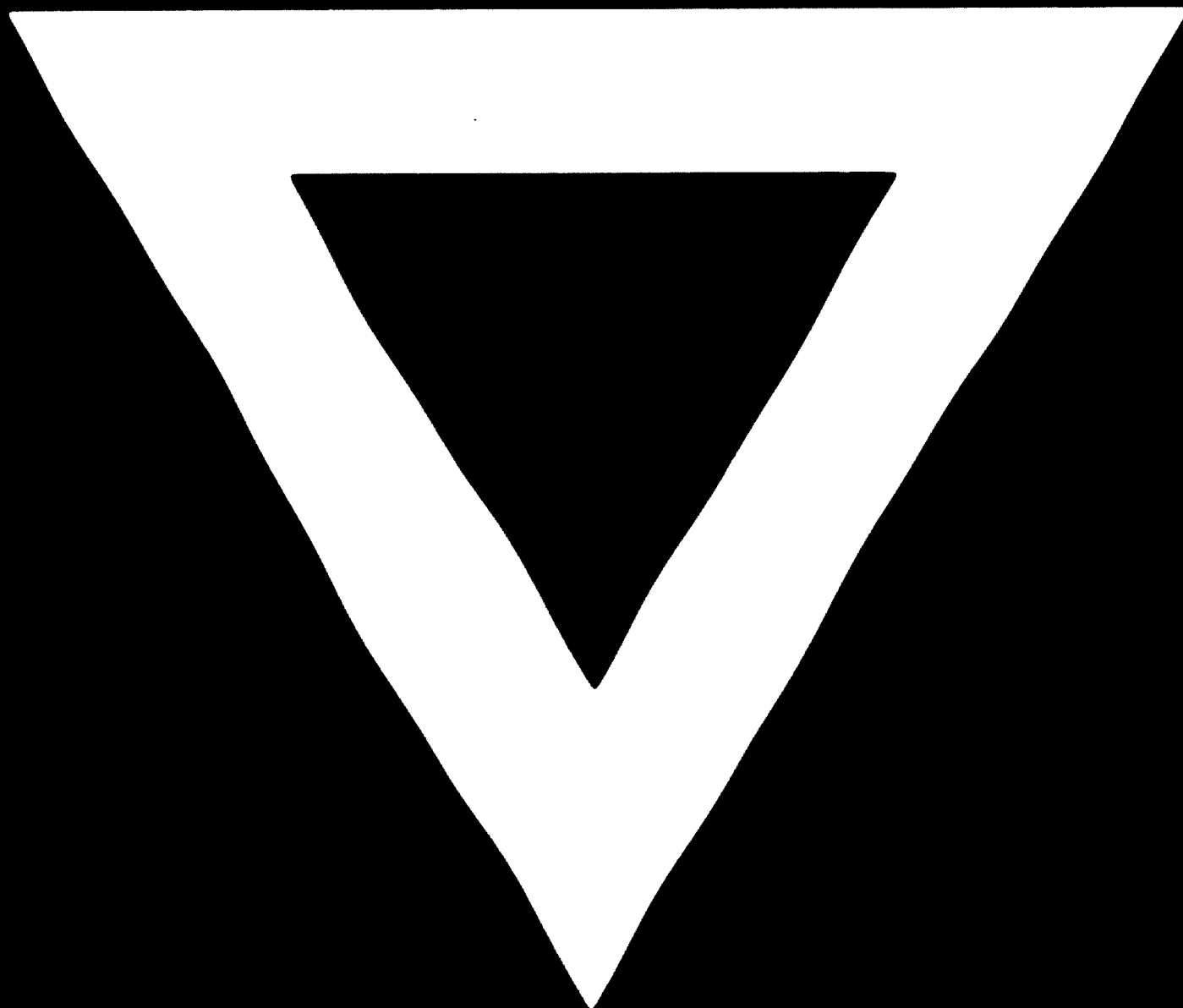
10. Sociétés multinationales

Les sociétés multinationales ne paraissent pas vouloir réaliser l'intégration verticale de leurs usines implantées dans les pays les moins avancés, qui leur permettrait de produire les matières premières dont ces usines ont besoin. Elles se préoccupent avant tout, semble-t-il, d'assurer des débouchés à leurs produits. Il est grand temps que les gouvernements des pays les moins avancés fassent pression sur les sociétés multinationales pour qu'elles réalisent cette intégration verticale.

Dans leurs efforts d'industrialisation, les pays les moins avancés se heurtent à bien d'autres problèmes, mais ceux que nous avons énoncés ci-dessus nous semblent les plus notables.



C-269



77.06.29